



Accusez de plagiat, une vie détruite...

Par **Annels**, le **16/10/2019** à **13:56**

Bonjour,

Ma fille vient de découvrir qu'on l'accuse de plagiat à son mémoire. Elle est dévastée, nous aussi... elle va être convoquée à une commission disciplinaire. Nous sommes désarmés, 5 années d'études sont en cause, son futur, sa vie... une élève qui n'a jamais triché, jamais manqué de cours... Quels sont nos recours? Merci d'avance

Par **nihilscio**, le **16/10/2019** à **15:50**

Bonjour,

L'abondance des publications scientifiques sur internet incite de nombreux universitaires à s'inspirer des travaux d'autrui plus que de raison. Le plagiat est devenu un fléau dont les universités et centres de recherche ont pris conscience. Ils disposent désormais d'outils informatiques conçus pour les repérer. Il est possible qu'on ait relevé dans le mémoire de votre fille des phrases, voire des passages entiers, qui ne sont pas de son crû mais qui ont été simplement copiés. Peut-être n'y a-t-il pas de copies au sens strict du terme mais des paraphrases. En ce cas, l'accusation de plagiat est plus difficile.

La défense de votre fille sera de démontrer qu'elle ne s'est pas contentée de reprendre des travaux déjà réalisés mais qu'elle a véritablement réalisé une oeuvre originale. La décision de la commission pourra être contestée devant la juridiction compétente mais il lui faudra l'assistance d'un avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle.